

# Le Petit Journal de Montbrison



## Au sommaire

CR du Conseil municipal	Page 1 à 2
Info Mairie	Page 2
Paroisse	Page 3
Le Mas de la roche	Page 3
Carnet de deuil	Page 3
Solution Sudoku	Page 3
Marché aux cardons	Page 4

## MÉMENTO

- Dimanche 18 décembre:  
Marché aux cardons
- Dimanche 25 décembre :  
Noël  
Messe à l'église
- Dimanche 1<sup>er</sup> janvier 2012 :  
Jour de l'an



## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

### Séance du 25 octobre 2011

**Absents :** Patrick BERNARD, Joël BRUNEL.

**Secrétaire de séance :** Sylvain BARJAVEL

#### Ordre du jour :

- Tarifs communaux 2012
- Parc des Baronnie Provençales
- Projet scolaire
- Taxe d'aménagement
- CDG Sécurité-Avenant à la convention
- SMBVL-Convention matériel alerte crues
- Communauté de Communes – Réflexion sur les compétences
- Questions diverses.

#### TARIFS COMMUNAUX 2012

Mme le Maire propose au Conseil Municipal de voter les tarifs communaux pour l'année 2012. Il s'agit des tarifs de l'eau, des concessions au cimetière et la location de la salle polyvalente. Etant donné qu'en 2011 la commune a gardé un bon équilibre budgétaire dans ces différents domaines, le Conseil Municipal vote à l'unanimité un maintien de l'ensemble de ces tarifs à l'identique pour l'année 2012.

#### PARC DES BARONNIES PROVENCALES

La conclusion de l'enquête publique a été diffusée et se termine par un avis favorable de la Commission d'Enquête. La procédure de création

va donc continuer et la Commune de Montbrison-sur-Lez devra délibérer avant la fin de l'année sur son adhésion ou non à cette structure.

#### ECOLE

Le maître de l'école de Montbrison a présenté un projet pour 2012 de classe environnement pour ses élèves dont le thème est l'astronomie. Il sollicite le soutien de la commune pour financer une partie de ce projet dont le montant est estimé à 4 000 € environ.

Le Conseil Municipal alloue 700 € à cette opération.

Le Maire expose au Conseil municipal que, lors du Conseil d'Ecole, les parents d'élèves ont évoqué le fait que la personne chargée de la garderie du soir ne devrait pas faire simultanément le ménage et la surveillance des enfants. Cette formule est en place depuis de nombreuses années sans que cela pose problème. Néanmoins, il sera demandé à Sandrine de commencer son ménage par le préau et la cour, le temps que la majorité des élèves soit partie puisque la plupart ne reste pas jusqu'à la fin de la garderie. Elle fera l'intérieur ensuite en gardant les enfants qui restent auprès d'elle.

**TAXE D'AMENAGEMENT**

Une réforme a eu lieu sur les permis de construire et plus précisément sur la taxe appliquée sur ceux-ci. Une nouvelle taxe intitulée « Taxe d'Aménagement » va entrer en application et remplacera les taxes d'urbanismes, notamment la TLE perçue par la commune.

Cette nouvelle taxe unique est divisée en 2 parts, une pour la commune et une pour le département. Le Conseil Municipal doit fixer le taux de cette taxe pour la part communale.

Après calcul, il s'avère qu'un taux de 3 % serait sensiblement identique au montant perçu avec la TLE. Le Conseil Municipal souhaite maintenir les tarifs au même niveau et fixe donc le taux à 3 %.

**CDG SECURITE**

Le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Drôme chargé d'une mission d'inspection en matière d'hygiène et sécurité doit faire une inspection tous les 2 ans. Un avenant à la convention doit être signé pour permettre le prochain contrôle. Le Conseil Municipal donne son accord.

**SMBVL – CONVENTION ALERTE CRUES**

Une convention doit être signée concernant le matériel mis à disposition de la commune par le SMBVL qui a proposé de signer une convention. La commune s'engage à garder en bon état l'ensemble de ses outils (téléphone mobile satellitaire, pagers Swissphone). Le Conseil Municipal donne son accord.

**COMMUNAUTES DE COMMUNES**

Mme le Maire a diffusé aux conseillers un tableau présentant les compétences obligatoires et optionnelles des Communautés de Communes du Pays de Grignan et de l'Enclave des Papes, cela dans le but de réfléchir aux choix futurs de compétences lors de la fusion des deux communautés.

**QUESTIONS DIVERSES**Recensement :

Il va avoir lieu du 19 janvier au 18 février 2012. La commune doit recruter un agent recenseur et nommer un agent coordonnateur. Mme Geneviève MENDES ayant déjà accompli cette tâche en 2006 sera sollicitée pour ce poste. La secrétaire de mairie, Denise MOULIN, sera le coordonnateur communal.

Il sera attribué un montant de 757 € à l'agent recenseur et de 100 € au coordonnateur.

Demande de subvention :

Le Sporting Club Montbrisonnais a présenté son dossier de demande de subvention. Le Conseil Municipal lui accorde une subvention de 155 €.

Bâtiments communaux :

Concernant l'affaissement de la partie rajoutée de la mairie, Mme le Maire informe les conseillers qu'elle fait une déclaration de sinistre auprès de l'assurance qui règlera le problème directement avec l'assurance du maçon.

La séance est levée.

Les Conseillers Municipaux.

Le Maire.

**INFO MAIRIE****ALLÔ DRÔME SENIORS**

Le Département vous simplifie la vie et crée un nouveau service pour les personnes âgées et leurs proches :

Besoin d'informations ?

« J'ai un parent vieillissant, à quelles aides peut-il prétendre ? »

« Mon handicap m'empêche d'entrer dans ma baignoire, quelles sont les aides techniques dont je peux bénéficier ? »

« Mon conjoint souffre de la maladie d'Alzheimer, je n'en peux plus. »

« Existe-t-il une association ressource sur la maladie de Parkinson ? »

« Mes ressources financières sont modestes. Puis-je bénéficier de l'aide sociale du Département ? »

« J'ai plus de 65 ans. Est-ce que je peux utiliser le service départemental de transport à la demande entre mon domicile et le cabinet médical ? »

« Je cherche la liste des établissements d'hébergement pour personnes âgées. »

Et vous, quelle est votre question ?

Composez le numéro unique :

**ALLÔ DRÔME SENIORS**

**N° Azur 0 810 01 26 26**

(prix d'un appel local depuis un poste fixe)

Des professionnels vous répondent du lundi au vendredi de 9 h à 18 h 30.

PAROISSE

Dimanche 25 décembre - Jour de Noël - Une messe sera célébrée à l'église de notre village, à 10 h 30.  
Joyeuses fêtes.

# DETENTE ET BIEN-ÊTRE AU MAS DE LA ROCHE...



Vous souhaitez des renseignements sur nos « séjours cadeaux »,  
formules « bien-être », moments de détente... ?  
N'hésitez pas à nous contacter ou à nous rendre visite !



Michèle et Pierre MEZIN  
LE MAS DE LA ROCHE – Maison d'hôtes  
Quartier Crochamp – MONTBRISON SUR LEZ  
[www.masdelaroches.com](http://www.masdelaroches.com)  
tél. 0475536754 / 0672949249

CARNET DE DEUIL

Les membres du Petit Journal s'associent à la douleur et présentent leurs sincères condoléances à la famille  
Le Roux lors du décès de **Claire** survenu le 16 novembre à l'âge de 90 ans.

3	5	1	7	2	8	9	4	6
8	4	9	1	3	6	7	5	2
7	6	2	9	5	4	3	8	1
4	9	7	2	1	3	8	6	5
1	8	6	5	4	9	2	7	3
2	3	5	8	6	7	4	1	9
5	1	4	3	8	2	6	9	7
6	7	3	4	9	1	5	2	8
9	2	8	6	7	5	1	3	4

Solution du sudoku de novembre

## Artisan Carreleur

*Prestataire de Services*

### Carvalho Gabriel

Expérience Professionnel depuis 1976  
Carrelage – Maçonnerie

---

**Dépannage Informatique (à domicile)**

Sur Ordinateur compatible PC  
Expérience en informatique  
depuis 1987

Hors ordinateur Apple/Mac

26770 Montbrison / Lez  
Quartier Gramenon  
Route de Valréas

Tél: 06 89 02 79 09  
04 75 53 57 38  
09 64 44 75 10



## MONTBRISON SUR LEZ

Dimanche 18 décembre 2011

Toute la journée



### MARCHÉ DU CARDON, DE LA TRUFFE ET DES PRODUITS GOURMANDS

Huîtres, fruits de mer, poissons, truffes, foie gras, escargots, ail, olives et huiles d'olive, charcuterie, fromages de chèvre, fruits et légumes, miel, noix, vins, etc...

A 11 heures : vin chaud offert par l'Amicale Montbrisonnaise

#### Repas

*Omelette aux truffes*

*Cardon truffé*

*Fromage truffé*

*Fruit*

*Vin - Café*

Prix du repas : 23€

*Visite du Père Noël*

*Animation musicale*

Service à partir de 11 heures jusqu'à 14 heures

Renseignements et réservations éventuelles chez :

Jean-Marie Leleux tel : 04-75-53-98-37

Christine Rambure tel : 06-81-00-71-45

Frédéric Gamelin tel : 04-75-04-66-26

Prochain numéro du petit journal de Montbrison **Mercredi 4 janvier 2012**

**Dépôt des articles (impératif) avant le lundi 26 décembre 2011 à 19h30**

Rappel de l'adresse du petit journal de Montbrison:

Le Petit Journal de Montbrison - La Mairie - 26770 Montbrison sur Lez

Vous pouvez également nous faire parvenir vos articles par

email : [redaction@petit-journal-montbrison.com](mailto:redaction@petit-journal-montbrison.com)

et consulter le petit journal sur site Internet : [www.petit-journal-montbrison.com](http://www.petit-journal-montbrison.com)

Webmaster créateur : Alain MONTLAHUC [webmaster.petit-journal@laposte.net](mailto:webmaster.petit-journal@laposte.net) : Gabriel CARVALHO

Le petit Journal de Montbrison N° ISSN: 1270 -1998 Responsable Rédaction: Séverine MAILLOT